



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Architecte-conseiller	
Solicitation No. - N° de l'invitation 5Z011-170038/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client 5Z011-170038	Date 2016-07-29
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-172-71102	
File No. - N° de dossier fe172.5Z011-170038	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-08-17	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Boujenoui(fe172), Nabil	Buyer Id - Id de l'acheteur fe172
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4905 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La présente modification est émise pour corriger ce qui suit :

(1) RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES:

Question 6)

Serait-ce possible de prolonger la date limite jusqu'à ce que le marché relatif aux services d'expert-conseil en matière de coûts soit octroyé?

Quelques équipes souhaitent que nous participions avec elles à ce projet, mais nous ne pouvons rien leur promettre avant que la commande subséquente relative aux services d'expert-conseil en matière de coûts ne soit accordée par P3 Canada.

Réponse 6)

Une prolongation jusqu'au 17 août 2016 a déjà été prévue à la modification 004.

Question 7)

Selon l'addenda 1 de l'annexe C de la DP, il faut préciser, dans les deux tableaux, les honoraires et les tarifs horaires fixés par un spécialiste de l'établissement des coûts. Cependant, selon la description de l'estimation précise des coûts à la phase « SR-1 Phase 1 – Avant l'approvisionnement » (à la page 34) :

L'équipe de l'architecte-conseiller devra passer en revue les paramètres de conception et le programme fonctionnel initial afin de fournir de l'information sur la conception et les spécifications et ainsi établir une estimation précise des coûts (y compris le capital ainsi que les éléments opérationnels et liés au cycle de vie) pour la construction de l'installation. Cette information devra être fournie à l'expert-mètreur professionnel embauché par BAC.

Le promoteur est-il tenu de retenir les services d'un expert-conseil en matière de coûts?

Réponse 7)

Les promoteurs ne sont pas tenus de retenir les services d'un expert conseil en matière de coûts. BAC a retenu les services d'un expert conseil indépendant en matière de coûts qui lui fournira des estimations des coûts à des jalons précis.

À l'annexe C, en ce qui concerne les tableaux liés aux services facultatifs et aux modifications apportées au contrat après l'attribution, les taux horaires du spécialiste de l'établissement des coûts ne s'appliqueront que selon les besoins.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.